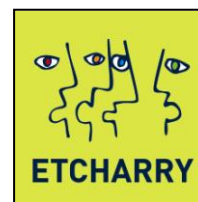




Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR ETCHARRY FORMATION DEVELOPPEMENT

DOSSIER : AP1_n° 145

Intitulé du projet : LOTU-BARNEAN

Porteur du projet : Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque

Evaluateur du projet : Etcharry Formation Développement

Région(s) d'expérimentation : Aquitaine

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1^{er} octobre 2009

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

L'évaluation de l'expérimentation « LOTU-BARNEAN » est positionnée autour de 3 axes complémentaires :

- I. **Pratiques et modalités de formation** (*aide à la formation de projet, préqualification, qualification*) en milieu carcéral : constats de départ et réalité d'une mise en scène à développer pour un « mieux faire » ou un « faire autrement » demain...
- II. **Accompagnement LOTU des jeunes** placés sous main de justice, renforcé d'actes préparatoires en amont, au plus tôt du temps de l'incarcération : vecteur de stabilisation et de renforcement d'un accompagnement cohérent vers une insertion durable et l'emploi en entreprise marchande...
- III. **Élargissement aux organismes de formation des acteurs de la chaîne** de l'accompagnement socioprofessionnel de jeunes placés sous main de justice : impact sur les pratiques partenariales et incidences sur une dynamique de réseau social local en construction...

Rappel des modalités de l'évaluation de BARNEAN

I. Pratiques et modalités de formation

- ✚ **Diagnostic des pratiques**/modules de formation et de qualification déjà en réalisation au sein de la Maison d'Arrêt de Bayonne :
 - Élaboration de fiches techniques descriptives des actions de formation existantes : thématique, objectifs généraux, objectifs pédagogiques spécifiques, type de public, effectifs, programme, durée, fréquence, méthode pédagogique, modalités évaluatives, organisme de formation et types d'intervenants...
 - Entretiens et enquêtes auprès des acteurs de formation et des enseignants concernés ;
 - Entretien et évaluation de participants aux actions de formation 2008 et 2009 (*sur une base projetée de 10 retours par action de formation sous réserve de la présence et de la disponibilité locale des jeunes concernés*).
- ✚ En relais avec les accompagnateurs socioprofessionnels et les référents justice et sur la base des retours de premiers « bilans jeunes » qui seront réalisés à l'automne 2009, **élaboration d'une liste des besoins et/ou souhaits** d'items formatifs.
- ✚ Construction d'une **note de synthèse de préconisations** : bilan et projection d'une offre de formation spécifique adaptée.
- ✚ Élaboration d'un **protocole évaluatif partagé** (*organismes de formation, accompagnateurs jeunes, publics bénéficiaires*) appliqué sur les modules de formation ajustés et nouveaux qui seront mise en œuvre en 2010 et 2011.
- ✚ **Production d'un rapport final** : « Vers un dispositif ouvert de formation et de qualification en Maison d'Arrêt : besoins, possibles et conditions de réalisation ».

II. Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice

- ✚ Étude comparative du parcours et des déclaratifs des projets des jeunes LOTU ante 2009 (*sans temps d'incarcération*) et LOTU post 2009 intégrant les temps et les modalités d'accompagnement renforcés durant le temps d'incarcération.
- ✚ Élaboration collective d'une grille de mesure d'impacts, avec les accompagnateurs et référents justice (*Mission Locale, SPIP, PACT-HD*).
- ✚ Entretiens individuels de suivi et de mesure qualitative de l'accompagnement auprès des accompagnateurs et des référents justice tout au long de l'expérimentation (*sur une base de fréquence d'une fois par trimestre*).
- ✚ Analyse des réflexions et décisions de la Commission de Régulation.
- ✚ Production finale d'une matrice « Obstacles/Bénéfices » d'un pré-accompagnement amont carcéral.

III. Élargissement des acteurs de la chaîne aux organismes de formation

- ✚ Élaboration en préalable du schéma partenarial type LOTU en version de base, complétée par les acteurs de la formation (*approche organique, approche systémique, dynamique de travail visée, modalités d'animation, processus de concertation et de régulation...*) et suivi-analyse de son application en réel tout au long de l'expérimentation.
- ✚ Entretiens individuels des acteurs associés à la Commission de Régulation et des structures associées au Comité de Pilotage de l'initiative LOTU (*organe connu sous le nom de PDD – Partenariat de Développement*) :
 - Objectifs de partenariat déclarés
 - Ressources et moyens mobilisés
 - Mesure des bénéfices obtenus
 - Impacts sur l'organisation et le fonctionnement
- ✚ Production d'une cartographie des acteurs partenaires.
- ✚ Animation des séquences de production de pistes de progrès collectives de la Commission de Régulation et du PDD.
- ✚ Production d'un rapport final : « Partenariat et équipe pluridisciplinaire, repères pour un champ d'action sociale locale appliqué ».

2. Etat d'avancement et premiers résultats

I. Pratiques et modalités de formation

Le travail de diagnostic réalisé de janvier à juillet 2010 a débouché sur un document écrit.

Ont été effectivement rencontrés spécifiquement dans ce cadre :

Maison d'Arrêt

- le Directeur de la Maison d'Arrêt – Monsieur Guy Breuvart
- le Responsable Local de l'Enseignement (RLE) – Monsieur Éric Meyzenc
- le Responsable Local de Formation Professionnelle (RLFP) – Monsieur Sylvain Maurice
- 7 Détenus de moins de 26 ans qui participaient à des actions de formation, accompagnement ou d'enseignement au moment de leurs entretiens.

Organisme de formation

- L'AFEC : Madame Frédérique Michelin (Directrice AFEC Arcachon), Madame Véronique Badart (Formatrice), Monsieur Franck Joly (Responsable des actions de formation en milieu carcéral)
- RETRAVAILLER – Madame Marie-Christine Archet (Directrice Retravailler Pays de l'Adour).

Association bénévole

- Le Club Informatique Pénitentiaire (CLIP) – Monsieur Labedade (Responsable équipe de Bayonne).

Les éléments recueillis lors de ces rencontres ont de plus été étayés par des contacts avec l'Association de Contrôle Judiciaire du Pays Basque (ACJPB). Cet organisme, non directement lié au projet, a permis de porter éclairage et de préciser l'analyse sur certaines dimensions relevant des actions de formation déjà menées à la Maison d'Arrêt de Bayonne.

Par contre, certains entretiens n'ont pu être menés :

Association de bénévoles

- Le Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI), faute de contact précis.

- Anciens détenus ayant participé à des actions de formation lors de leur séjour en Maison d'Arrêt, car impossibilité d'accéder à un listing afin de leur soumettre un questionnaire visant à évaluer les apports de la période de formation suivie en Maison d'Arrêt sur leur processus de réinsertion.

Cet état des lieux auquel ont été adjointes des préconisations, a été transmis aux acteurs du dispositif BARNEAN afin de recueillir leurs remarques et des compléments d'informations. Suite à un faible nombre de retours, mais dont un très complet (émanant des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation – SPIP) ayant généré une modification du document initial, une version finalisée (**cf. document ci-joint**) à été communiquée à l'ensemble des parties et devait faire l'objet d'une restitution collective le 16 décembre 2010, afin d'articuler au mieux les réponses à mettre en œuvre. Le Comité de Pilotage qui devait héberger ce temps de restitution et de construction a été reporté par le Pilote au mois de mars 2011.

Le report dans le temps de cette instance ayant pour vocation d'articuler un état des lieux de l'existant, des pistes concrètes d'adaptation avec un plan d'action à décliner au sein du groupement partenarial, pousse Etcharry à solliciter un rendez-vous avec le Pilote du projet, à savoir la Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque, afin de le sensibiliser sur certains points de vigilance pouvant impacter la bonne marche future du projet :

- Le niveau d'implication effectif des acteurs du fait du faible nombre de structures ayant réagi sur la première version du diagnostic posé,
- Le décalage dans le temps du Comité de Pilotage permettant de réajuster les suites de l'expérimentation,
- Le désengagement du Conseil Régional d'Aquitaine en matière de financement d'actions de formation en milieu carcéral,
- L'essoufflement du projet LOTU, dispositif à la genèse du projet LOTU BARNEAN. L'ingénierie de projet qui a été développée reposait sur la coexistence de ces deux dispositifs. La forte complémentarité des deux projets en termes de logiques d'actions, d'accompagnement des jeunes placés sous main de justice, amène de fait à se questionner sur l'opportunité de l'existence du seul projet LOTU-BARNEAN pour le public cible. Les incidences terrains pourraient se matérialiser par un déséquilibre voire une rupture en matière d'accompagnement.

Les points II *Accompagnement LOTU des jeunes placés sous main de justice* et III *Élargissement des acteurs de la chaîne aux organismes de formation* n'ont pas été traités du point de vue de l'évaluateur au regard de l'état d'avancement du projet au 31 décembre 2010.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Xavier Baylac responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 145 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : 31 janvier 2011

Signature :



ASSOCIATION POUR LA
FORMATION EN MILIEU RURAL
64120 ETCHARRY